

## La Soudanaise condamnée pour apostasie accueillie en Italie

@rib News, 24/07/2014 – Source AFP – La Soudanaise qui avait été condamnée au Soudan à 100 coups de fouet pour adultère et à mort par pendaison pour apostasie est arrivée jeudi matin à Rome sur un vol du gouvernement italien. Meriam Yahia Ibrahim Ishag, qui a atterri peu après 09h30 à l'aéroport militaire de Roma-Ciampino, était accompagnée de sa famille, ainsi que du vice-ministre italien des Affaires étrangères Lapo Pistelli. [Photo : Meriam Yahia Ibrahim Ishag à son arrivée à Rome avec ses deux enfants.]

Elle a été accueillie sur le tarmac par le Président du Conseil italien Matteo Renzi, son épouse et la ministre des Affaires étrangères Federica Mogherini. « Aujourd'hui est un jour de fête », a affirmé M. Renzi, tandis que Mme Mogherini a remercié tous ceux qui avaient permis cet heureux dénouement. « À présent, Meriam et sa famille ont besoin de tranquillité », a-t-elle ajouté. À sa descente de l'avion, M. Pistelli a annoncé aux rares journalistes présents l'information n'ayant été connue qu'au dernier moment -, que le Pape François avait été informé de l'arrivée d'une jeune mère de famille, et qu'une rencontre avec le pontife était fort possible. Quelques minutes avant, le ministre a posté sur Facebook une photo le montrant dans l'avion, avec dans ses bras le fils de Mme Ishag buvant son biberon, et la jeune femme berçant sa petite fille, accompagnée de ce commentaire « mission accomplie ». La famille Ishag doit passer quelques jours à Rome, invitée par le gouvernement, avant de s'envoler pour New York. Depuis début juillet, Meriam Yahia Ibrahim Ishag est la cible d'une nouvelle procédure devant la justice soudanaise par des personnes affirmant être des membres de sa famille, à l'origine de la première plainte contre elle. Née d'un père musulman et d'une mère chrétienne orthodoxe, qui l'a élevée dans sa confession après le départ du père quand elle avait 5 ans, Mme Ishag s'est convertie au catholicisme juste avant d'épouser son mari chrétien fin 2011, selon l'archevêché catholique de Khartoum. Elle a refusé d'abjurer sa foi chrétienne au profit de l'islam devant la cour qui l'a condamnée à mort le 15 mai. Cette condamnation, prononcée en vertu de la loi islamique en vigueur au Soudan qui interdit les conversions, a finalement été annulée en appel le 23 juin, après que l'affaire eut provoqué un tollé international. D'une mère d'un garçon de 20 mois, elle a accouché fin mai d'une fille en prison. Elle a également été condamnée à 100 coups de fouet pour « adultère » car, selon l'interprétation soudanaise de la charia, toute union entre une musulmane et un non-musulman est considérée comme un « adultère ». Matteo Renzi avait évoqué le cas de la jeune femme dans son discours d'inauguration du semestre européen à Strasbourg. Parlant de Meriam, et des jeunes filles nigériennes enlevées par Boko Haram, le président du conseil italien avait lancé : « si l'Europe n'agit pas, alors nous sommes pas dignes d'être européens ».